

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
4e séance régulière via Teams
en date du 23 février 2021**

Présences

Mme Sandrine Gruffy, parent
Mme Catherine Roberge, parent
Mme Mailee Morand, parent
M. Martin Vincent, parent
M. Moushine Cherdouh, parent

Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien
Mme Carole McNeil, enseignante
Mme Isabelle Bergevin, enseignante
Mme Julie Renaud, enseignante
Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Julie Bergevin, service de garde

Émilie Turcotte. Membre du public

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe par intérim
Mme Josée Szijarto, directrice

Absences

Mme Rachel Gélinas-Adam, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons quorum.

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Geneviève Laberge

3. Questions du public

- Combien y a -t-il de classes fermées dues à la Covid? 2 classes

Mme Szijarto explique que les règles ont été resserrées et donc, il y a plus d'absences. Selon le type de symptômes, la santé publique recommande un test ou l'isolement préventif de 10 jours à la maison. Une lettre est envoyée aux parents à chaque fois.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#23-02CE20/21-015 (via Teams)

Il est proposé par Mme Isabelle Bergevin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est secondée par Mme Morand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2020

#23-02CE20/21-016 (via Teams)

Il est proposé par Mme Bergevin d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2020 tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Gruffy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Parole à la représentante au comité de parents

La représentante est absente. Mme Szijarto propose de communiquer avec Mme Gélinas-Adam pour vérifier son intérêt à poursuivre son implication au conseil d'établissement.

7. Règles de conduite et mesures de sécurité 2021-2022 (*approbation*)

Mme Szijarto explique le contenu de la fiche numéro 7 et précise qu'à l'école, les mesures de conduites s'appellent le « code de vie ».

Mme Szijarto présente le code de vie actuel de l'école même s'il n'a subi aucun changement cette année. Elle explique ses valeurs, ses règles ainsi que les comportements attendus. Par la suite, elle présente les conséquences aux manquements ainsi que la politique de tolérance zéro qui fait référence au plan de lutte contre l'intimidation. La politique de suspension et le contrat d'engagement sont également présentés.

#23-02CE20/21-017 (via TEAMS)

Il est proposé par Mme Legault d'approuver la proposition des règles de conduite et des mesures de sécurité telle que présentée.

Cette proposition est secondée par Mme Morand.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Application des modalités du régime pédagogique : Temps alloué à chaque matière (*approbation*)

Mme Szijarto rappelle la capsule du ministère de l'Éducation qui explique l'application du régime pédagogique. Elle présente les particularités des fiches thématiques 14A et 15.

Mme Szijarto présente la grille-matière de l'école. Les membres de l'équipe-école ont été consultés au préalable. Dans la grille, le temps minimal indiqué par le ministère y est inscrit ainsi que le choix de l'école. Elle attire l'attention des membres sur le seul changement souhaité par l'équipe-école. Il s'agit de l'enseignement de l'art dramatique en 4^e année. Ce changement respecte le régime pédagogique.

Les membres du conseil d'établissement discutent afin de comprendre les choix proposés par l'équipe-école et faire valoir leurs préférences. Cette discussion permet de prendre une

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

décision éclairée pour approuver la grille-matière. Deux grandes préoccupations ressortent : augmenter le temps d'enseignement de l'anglais et augmenter le temps en éducation physique pour tous les élèves. Mme Szijarto explique la marge de manœuvre à l'intérieur de la grille-matière pour répartir les minutes d'enseignement.

M. Vincent demande le vote, car les membres du conseil sont divisés sur la question :
3 contre
8 pour

#23-02CE20/21-018 (via TEAMS)

La proposition est approuvée à la majorité telle que présentée.

APPROUVÉE À MAJORITÉ

9. Apprentissages liés à des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle (COSP) (approbation)

Mme Sicard présente les contenus des COSP selon les différents axes de développement pour les élèves de 5^e et de 6^e année.

#23-02CE20/21-019 (via TEAMS)

Il est proposé par M. Cherdouh d'approuver la planification des COSP au 3^e cycle telle que présentée.

Cette proposition est secondée par Mme Julie Bergevin

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Autres points d'information apportés par les membres

10.1 Récréations PM

Mme Gruffy se questionne sur le fonctionnement de la récréation de l'après-midi. Elle se demande pourquoi les enfants ne vont pas dehors et pourquoi ils ne peuvent pas bouger ou jouer dans la classe.

Mme Szijarto explique la réalité de la cour d'école avec les 14 zones dédiées à chacun des groupes :

- le matin : 3 récréations pour permettre à tous les groupes d'aller dehors
- le diner : tous les élèves vont à l'extérieur grâce aux diners décalés
- en après-midi : il y a des contraintes avec l'horaire des spécialistes. Des pauses actives sont prévues. L'enseignant peut sortir à l'extérieur avec ses élèves avant ou après l'heure de la récréation.

Mme Morand se demande si l'option de sortir à l'extérieur en après-midi pourrait être recommandée plutôt que suggérée. Mme Renaud lance un cri du cœur sur les particularités de cette année et des nombreuses contraintes. M. Vincent trouve incohérent que les élèves

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

n'aillent pas dehors alors qu'ils en ont la possibilité. Lors de la discussion sur la grille-matière, le besoin de bouger était fortement nommé. Mme Roberge se demande à quelle hauteur les enseignants utilisent l'option d'aller à l'extérieur en après-midi. Mme Szijarto explique que c'est quelque chose de variable d'une personne à l'autre, d'une semaine à l'autre, selon leur besoin, le besoin des élèves et le niveau d'énergie. Mme Dignard confirme que plusieurs classes sortent à l'extérieur. Les corridors actifs sont aussi utilisés. Mme Renaud confirme qu'elle voit beaucoup de groupes à l'extérieur. Elle a confiance que les enseignants vont recommencer à ressortir avec le beau temps.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Gruffy de procéder à la levée de l'assemblée à 21H03.

Cette proposition est secondée par Mme Isabelle Bergevin



Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René



Mme Catherine Roberge
Présidente